

LES LOGES MAÇONNIQUES SAINT-QUENTINOISES DU XVIII^e SIÈCLE

SECONDE PARTIE

LA LOGE "L'HUMANITÉ", DU RITE DES "PHILALÈTHES"

*—

Une fois son installation réalisée en bonne et due forme dès le 26 juillet 1775, la jeune loge « l'Humanité » s'affilia peu après au nouveau rite dit des « Philalèthes » dont Savalette de Lange se trouvait être l'un des deux promoteurs avec Court de Gébelin (1).

Certes, en hommage à son protecteur efficient, la jeune loge se devait de verser quelque peu dans l'occultisme, maladie du moment, et d'adopter l'esprit encyclopédique prôné par la nouvelle secte. Le clinquant des hauts grades de celle-ci ne devait pas moins satisfaire l'aspiration oligarchique des personnages fortunés et distingués que nous avons vu se grouper en un noyau turbulent puis dissident de la famille maçonnique saint-quentinoise. A considérer son imprégnation par l'anglomanie en vogue on pourrait encore écrire que la loge « l'Humanité » préfigurait assez nos « Rotary's clubs » d'avant 1940, en s'orientant déjà vers l'internationalisation des mondanités.

Pareille notion de sélectivité ressort d'ailleurs du plaidoyer de Tribert, dès 1773 (2), mettant l'accent sur l'opportunité d'avoir deux loges maçonniques en une même ville, c'est-à-dire deux échelons d'adeptes locaux.

A Saint-Quentin (le fait doit être souligné) la plupart appartenaient pourtant au même groupe de commerçants en rapports étroits entre eux par la nature de leur négoce commun et florissant des batistes et toiles fines du cru.

De fait une sorte de « clivage » dans les couches sociales de la bourgeoisie était apparu environ vers 1750, lorsque la société citadine de province par la libération de ses mœurs et habitudes

(1) La mise au point du rite des Philalèthes n'auraient été achevée qu'en 1776.

(2) Cf. Première partie, p. 34, dans Mém. de la Fédér. des Soc. sav. de l'Aisne, tome III de 1956.

ancestrales put goûter aux moyens de mieux vivre et aux plaisirs de la « bonne compagnie ». Ainsi, dans notre ville, on avait vu se constituer de 1750 à 1760 deux sociétés de mélomanes différant tant par leur tendance que par les individualités de leurs adhérents.

La plus ancienne, dénommée « *Société de Musique* », à caractère nettement mondain, subsistait par des abonnements de 25 et de 50 livres et donnait ses concerts, d'octobre à mai, dans un salon particulier ; (1) elle ne manquait pas d'accueillir, nous dit l'« *Almanach de Picardie pour 1775* », les « *jeunes demoiselles appartenant aux meilleures maisons de la ville se donnant la peine d'y chanter* ».

Par contre, selon cet almanach, la seconde société dite « *Concert des Amateurs* » se réunissait le dimanche, de 15 en 15 jours, dans une salle publique d'hostellerie, (celle du « *Griffon* » sur la Grande Place) où chacun pouvait entrer en payant sa place.

Toujours d'après la même source, le « *sieur Dollé contribuait de plus en plus à rendre brillant* » le second groupe de mélomanes. Un éloge dithyrambique témoigne de la célébrité de ce virtuose du violon (2). Or n'est-il pas plaisant de retrouver, en novembre 1773, aux côtés des factieux maçons en rupture d'obédience, l'artiste amateur Dollé, membre de la loge Saint-Jean depuis 1776 et maître brasseur de son état.

Un an plus tard, lorsque la pimpante et toute neuve salle de spectacles saint-quentinoise, fraîchement inaugurée, abrita les deux concerts qui la louaient séparativement à bail de la municipalité, on ne vit pourtant pas fusionner les deux sociétés musicales, la scission maçonnique n'ayant fait qu'élargir le fossé entre elles.

Messire Louis Daniel Cottin, écuyer et seigneur de Fontaine N.-D., Fieulaine, etc..., jeune manufacturier des plus dynamiques du clan « capitaliste » et zélé adepte parvenu aux hauts grades maçonniques, animera désormais la mondaine « *Société de musique* » jusqu'au seuil de 1789.

Quant au « *Concert des Amateurs* » qui se recrutait en majeure partie (3) parmi les maçons fidèles de la loge Saint-Jean, il comptait les plus représentatifs des chefs et officiers de la « *Compagnie des Grands Archers* » et de celle des « *Ca-*

(1) Celui de Mme de Vioq, veuve d'un Ingénieur du roi qui prit une part importante à la construction du Canal. C'était une sœur de l'abbé Peytavi, chanoine de la Collégiale, figure connue d'« *agromane* » du siècle, qui se piquait de connaissances agronomiques et d'économie rurale.

(2) « *Rome appela Corelli le père de l'harmonie, M. Dollé peut être appelé le fils* ». (Almanach de Picardie pour 1770, p. 147).

(3) Quasi la totalité des gradés supérieurs de ces deux compagnies privilégiées de la Ville ainsi qu'on peut le constater en rapprochant la liste de ses animateurs avec celle de la loge Saint-Jean. (Cf. G. Lecoq. Histoire du Théâtre de Saint-Quentin. Paris. 1878. Page 143).

nonniers-arquebusiers ». On peut ainsi considérer cette seconde société musicale comme une annexe de l'ancienne loge — où la moyenne bourgeoisie négociante se trouvait ainsi rejetée et cantonnée par l'opulence des « bien arrivés ».

**

La compétition créée entre les deux loges maçonniques de Saint-Quentin occasionna, spécialement de 1774 à 1780 environ, une stagnation passagère de leurs recrutements respectifs. Dès la première date, la décadence de l'ancienne loge Saint-Jean apparut manifeste ; des 58 frères dénombrés en 1773 l'effectif tomba à 38 en 1778, pour ne remonter à 43 qu'en 1788.

En ce qui concerne le nouvel atelier érigé sous le signe de l'« Humanité » le noyau embryonnaire de ses fondateurs, demeura plusieurs années limité aux Fromaget, Fizeau, Cottin, Dumoustier, Mégret et Van Robais (d'Abbeville), étroitement liés par la parenté ou leurs alliances matrimoniales. (1)

A ce clan s'étaient ralliés dès la fondation : l'influent Tribert inspecteur des manufactures, Dollé le violoniste virtuose, l'idéaliste Nérét receveur du Grenier à sel, Forestier docteur en médecine et consultant de cette « Gentry ».

A partir de 1777 seulement ils n'accueillirent d'abord en leur sein que trois « agrégés » c'est-à-dire des frères reçus maçons en d'autres loges et qu'une mutation amenait à Saint-Quentin pour y résider.

Les rangs de l'Humanité » se grossirent alors du directeur des Aides (Duruchenoy), d'un chanoine de l'Eglise royale (J.-B. Sooz), du « *Consul du Roi du Danemark dans les ports de France* », (P. C. Nordingh de Witt dont la résidence de fonction venait d'être transférée de la Rochelle à Saint-Quentin (2) et enfin d'un enfant du pays L. F. Rigaut (natif de Remigny) (3), paré des titres de « *médecin physicien, chimiste, naturaliste de la Marine et correspondant de l'Académie des Sciences* ».

Cette dernière recrue parut prestigieuse pour l'« Humanité » d'autant que le nouvel adepte se trouvait être un initié chevronné des hautes grades de « l'Art Royal » (!) Ses titres civils exceptionnels n'étaient d'ailleurs pas usurpés puisque sa redondante

(1) Associés ou commanditaires « écrémant » le meilleur du commerce extérieur et tenants locaux de la **Banque protestante en France**. — Cf. le récent ouvrage de Herbert Luthy, paru sous ce titre en 1959. Paris, Ed. S.E.V.P.E.N., coll. « Affaires et gens d'affaires ».

(2) Nous savons que cet éclectique Danois était aussi « associé-libre » de la loge « la Réunion des Etrangers », à l'Orient de Paris, dès octobre 1766.

(3) A Remigny près de Vendeuil où il serait né le 2 mars 1732 (selon le « Tableau » de l'Humanité pour 1778).

qualification officielle lui avait été accordée par Choiseul, en vertu d'un brevet de 1764, avec un traitement annuel de 2.400 livres ! D'un document émanant de l'Inspecteur Général de la Marine, nous apprenons, de plus, que Louis François Rigaut avait été gratifié de sa sinécure en « *récompense du travail par lequel il avait concouru... à la recherche des moyens de rendre l'eau de mer potable, et du succès que venait d'avoir cette opération, qu'il avait dirigée à bord du « Brillant » commandé par M. de Guiches et transportant Mgr le comte d'Estaing à Saint-Domingue* ». Enfin à son retour il s'était « *entr'autres choses, occupé longtemps de l'analyse de toutes les eaux potables de la Flandre Maritime pour indiquer les procédés les plus propres à en corriger les mauvaises qualités.* » (1)

Mais il advint que le ministre Choiseul tomba en disgrâce et que la nouvelle gestion des fonds accordés à la Marine se fit plus rigoureuse. Aussi, depuis octobre 1775 les appointements de L. F. Rigaut lui furent refusés par Sartine, nouveau titulaire du Ministère qui, d'un trait de plume, supprima sa sinécure !

Ce refus péremptoire dut sans doute inciter le savant « physicien » à tourner ses regards vers le pays natal où ses mérites réels étaient ignorés, ainsi qu'il arrive lorsque l'on quitte son village pour courir l'aventure. Cependant, à Saint-Quentin, deux de ses frères se trouvaient déjà établis dans la ville. Son aîné s'y était taillé, dans l'obstétrique, une fort honnête réputation tant par sa probité et son dévouement pour les humbles que par son talent dans cet art mineur. Ce fut même lui le promoteur, sous le patronage de l'Intendant d'Amiens, du « *Cours public d'accouchement* » qui fonctionnait dans la ville depuis 1774. Au surplus ce Pierre-Jacques Rigaut « *maître en chirurgie et lieutenant de M. le premier chirurgien du Roy* » appartenait depuis 1767 à la loge de Saint-Jean qui se prévalait beaucoup de ce bienfaiteur en renom. Quant au puîné : Jean Louis Rigaut, maître blanchisseur de toiles, il avait été reçu maçon dans le même atelier en 1766, soit un an avant son frère aîné.

Leur cadet à tous deux, le « *Médecin, physicien et naturaliste de la Marine* », lorsqu'il se détermina à rentrer en sa province (tout en gardant un pied-à-terre parisien) conçut-il quelque jalousie du concert unanime de louanges prodigué à l'aîné, ou bien, une mésentente récente ou ancienne existait-elle entre les deux sédentaires de sa lignée et l'aventureux coureur des mers tropicales ?

Ce fut, en tous cas, à l'« Humanité » que s'agrégea aussitôt Louis François Rigaut « *maître à tous grades et de la douzième*

(1) Extrait d'une lettre de Poissonnier, Inspecteur général de la Marine, du 26 mars 1777 conservée au Dépôt des Archives des Colonies à Paris, (cote E 351).

classe » (sic) (1). Il fut accueilli avec grande faveur et une particulière jubilation en raison du camouflet ainsi infligé à la loge Saint-Jean dont ses deux frères étaient des plus assidus.

On allait d'ailleurs rapidement s'apercevoir à Saint-Quentin qu'en la personne méconnue du nouvel arrivant venait de survenir un troubleur, ambitieux de briller sur la scène locale et, au besoin, de cabaler pour s'y tailler une réputation.

Bientôt, en effet, il se présenta comme le mandataire de M. Q. de La Tour, l'enfant du pays déjà illustre, puis comme le dispensateur de ses fondations philanthropiques.

C'est à Paris naturellement que ce « Rigaut de la Marine » (comme on le surnomma bientôt) put capter la confiance entière du pastelliste septuagénaire devenu plus singulier et chimérique avec le poids des ans mais toujours aussi assoiffé de connaissances encyclopédiques et métaphysiques.

Et « l'ami Rigaut » devint ainsi l'interlocuteur valable avec qui l'artiste pouvait disserter inlassablement, par la même faveur que lui avait value d'emblée sa qualité de Picard du Vermandois et permis l'accès du logis des Galeries du Louvre où La Tour sénile et bougon se claquemurait. Si l'on ne peut affirmer que Rigaut enrôla le pastelliste dans la F** M** on a la preuve qu'il se fit l'artisan de l'agrégation maçonnique, ou plutôt de l'annexion tutélaire de cette insigne célébrité locale à celle encore précaire de la jeune loge l'« Humanité » vers la fin de 1778 (2).

Cette date, néanmoins, semble n'avoir aucune connexion avec celle des deux premières fondations saint-quentinoises de La Tour, en faveur des femmes en couches indigentes et des « artisans et infirmes » de sa ville natale (3), qui bien qu'empreintes d'une indéniable idéologie maçonnique seraient donc d'inspiration purement personnelle.

De l'humiliation ressentie par l'ancienne loge Saint-Jean, s'accrut la liesse à « l'Humanité » lorsque cette cadette chancelante put inscrire en bonne place sur son « Tableau » annuel destiné au Grand Orient le nom du déjà célèbre « Premier peintre ordinaire du Roi » — Il y figure la première fois avec

(1) Titres maçonniques donnés par deux tableaux de la loge **l'Humanité** » pour les années 1777 et 1779. La « douzième » classe impliquerait, semble-t-il, que L. Fr. Rigaut aurait été reçu dans les hauts grades des « Philalèthes » à Paris.

(2) L'inscription de M. Q. de La Tour ne figure en effet que sur le « Tableau » de 1779, — qui selon une mention portée au verso ne fut enregistré au Grand Orient que le 5 juillet de cette année-là. La réception de Louis François Rigaut à la loge « l'Humanité » se situe (d'après les archives du G. O.) un an plus tôt et avant le 17 décembre 1777.

(3) Rappelons (selon la biographie d'Albert Besnard - in *f*° Paris 1928) que la lettre de La Tour au Mayor de St-Quentin sur le projet

le titre non moins officiel de « *Conseiller de l'Académie royale de Peinture* » et avec le grade maçonnique de « *Maître honoraire et Associé libre de 3^e classe* » (1), l'honorariat s'imposant naturellement en faveur d'un apôtre chevronné de la philanthropie militante et le dispensant aussi de résider à « l'Orient » local comme d'assister aux « tenues » d'obligation. Ce n'est pas trop d'écrire que l'« *Humanité* » allait désormais se muer en une sorte de Panthéon (!) picard où La Tour entrerait de son vivant, sans y venir en personne.

Comme si l'annexion du glorieux fils de Saint-Quentin à la loge l'« *Humanité* » eût pu consacrer sa réelle primauté, l'événement semble avoir contribué à écarter l'amère pomme de discorde que la scission de 1773 avait apportée « à l'Orient » local. De fait, la réconciliation des deux loges, esquissée au début de 1779 (2), suivit presque aussitôt la retentissante agrégation de M. Q. de La Tour à la cadette.

Toujours souhaitée par le Grand Orient, la réunion des deux ateliers locaux, à l'occasion de quelque fête rituelle ou extraordinaire pour la célébrer en commun, eut effectivement lieu le 5 juillet 1780.

L'initiative appartient à l'« *Humanité* » à qui il ne déplaisait pas de se montrer magnanime envers sa rivale vaincue. Aussi bien le souvenir de cet événement très mémorable fait naturellement l'objet d'une longue et dithyrambique relation confiée à la « *Planche à tracer du « 29^e jour du 5^e mois 5780 fête de*

de la première fondation est datée des « *Galleries du Louvre 28 août 1776* » et que le don des 6.000 livres en faveur des artisans infirmes a été accepté par la municipalité dans sa séance du 16 mai 1777.

Quant à la lettre de M. Q. de La Tour, du 2 mars 1778 à [M. Nérét père] acceptant les dispositions prises par nos édiles, ses concitoyens, on n'y trouve pas encore de références à l'entremise de Louis François Rigaut.

D'autre part, dans la lettre datée du 30 août 1776, des Mayeurs et Echevins de Saint-Quentin, en réponse à la première de La Tour écrite le 28 août précédent (page 88), l'allusion personnelle à « *M. Rigaut* » ne peut, par sa nature, s'appliquer qu'à Pierre Jacques Rigaut, « l'accoucheur » !

Avant la venue de l'« *ami Rigaut* » à Saint-Quentin, M. Q. de La Tour n'avait aucunement manifesté l'intention de s'agréger à l'Humanité bien qu'étant en relations amicales étroites avec Dumoustier de Vastres et Nérét fils — tous deux francs maçons zélés et actifs intermédiaires entre Paris et Saint-Quentin lors des deux premières fondations en cause.

(1) Grade qui exclut donc le fait d'une réception de l'artiste dans les Hauts grades de la F. M. plus ou moins adonnés à l'occultisme.

(2) Par une députation de 3 f.^{rs}, f.^{rs}, (dont Tribert qui prononça le discours) reçue dans la L.^{re} Saint-Jean le 27 avril 1779. Arch. du G. O. Bibl. Nat. Paris). Dossier non classé, sous « *Loge l'Humanité* » O.^{re} de Saint-Quentin.

saint Pierre » (1) (computation rituelle) et à laquelle, eu égard à son intérêt, nous allons faire de larges extraits.

Les premières phrases de ce texte inédit nous révèlent qu'il s'agissait bien de : « *célébrer la perfection des décorations de son temple et resserrer les nœuds de la parfaite harmonie qui règne entre les deux R..R..L..L.. situées à l'Orient de Saint-Quentin. La R.L. de l'humanité animée de l'espoir flatteur de recevoir solennellement dans son atelier la R. L. Saint-Jean, sa sœur aînée* »... (!)

Il n'en demeura pas moins tangible (d'après le long récit officiel) que jusqu'aux derniers instants les « frères » de l'Humanité, rituellement assemblés, redoutèrent de s'être leurrés de cet espoir toujours caressé. Au fond, il leur permettait de savourer leur victoire sans trop l'exalter autant que d'éblouir par le faste de leur temple rutilant de ses ors neufs. — Combien durent-ils donc se rengorger de fierté et certes aussi se réjouir « *lorsqu'on frappa maçonniquement à la porte du Temple, le F.** d'Autrive gardien du porche annonça que l'attente des f. f. rs de la R. L. de l'humanité ne serait pas trompée. Le T.** V.** fr.** de Brissac, Vénérable de la R. L. de Saint-Jean de cet Orient à la tête des illustres membres qui composent cette R. L. demandant à être introduit ; aussitôt le fr.** Tribert père (2) Me des Cérémonies et le f.** Dollé 1^{er} Architecte furent envoyés pour les recevoir. Les deux battans de la porte du Temple ayant été ouverts, ils les introduisirent et le T.V.f.** de Brissac conduit par le f.** Me des Cérémonies sous la voute d'acier et maillets battans, fut placé sous le dais à la droite du T.V. f.** Nérét...*

Peu après on entendit encore frapper en maçon (sic) aux portes du Temple », — « *et c'étaient le T. V. Decaisne Vénérable de la R.L. sous le titre distinctif de l'Heureuse rencontre de l'Union désirée à l'Orient de Noyon, accompagné de deux membres de cette R.L. et de plusieurs autres visiteurs de différents ordres qui demandaient à être admis aux travaux intérieurs.*

Reçus avec les mêmes honneurs que les précédents ces invités rehaussaient la pompe des cérémonies et c'est ce que soulignait le très long discours du f.** Crommelin Orateur, dès les premières phrases de l'exorde : « *Ce jour mémorable associe pour jamais nos travaux, sa lumière pure répand sur notre horizon maçonnique les charmes de l'amitié fraternelle ; un concours d'illustres ff. réunis vient soutenir notre zèle et décorer ce temple que nous consacrons à l'humanité...* » Le f.** orateur fut prolixe à souhai (1) et sacrifia à la logomachie d'usage (d'après la copie in extenso que nous en possédons).

(1) C'est-à-dire relation consignée au Registre d'Architecture, le 29 juillet 1780.

(2) Il s'agit d'Etienne Tribert, né à Tours le 3 déc. 1720 ou 21, inspecteur des Manufactures en résidence à Saint-Quentin. Son fils, Charles Etienne né en septembre 1760 à Saint-Quentin, fut aussi de bonne heure reçu dans la loge l' « Humanité ».

Après quoi, ce fut la visite où le récit officiel consigné nous guide si parfaitement qu'il n'y a qu'à le transcrire ici... (en l'élaguant quelquefois).

...« On parvient à la R.L. de l'humanité située à l'extrémité de la ville et dans un endroit solitaire (1), par un jardin qui est d'une simplicité noble (sic) ; c'est un carré long avec un bassin ovale au milieu, dans lequel on descend par trois escaliers de trois marches dont deux petits et un grand ». Face au « grand diamètre de l'ovale et vis à vis de lui est une base de gazon en glacis sur laquelle s'élève... (la) statue grandeur naturelle, en marbre gris et sur son piedestal, de la Vertu représentée par une femme versant d'une main des aumônes et de l'autre répandant des fleurs sur les fers que l'on voit brisés à ses pieds ». ...« Six colonnes de verdure... en glacis de gazon » avec « à la bande supérieure .. une petite haie de roziers toujours fleuris » (sic) constituent ce motif central, tandis « que le milieu du bassin est occupé par une corbeille ou tombeau (sic) élevé sur un gradin de gazon bordé de roziers, parsemé de fleurs et surmonté d'un petit acacia. Enfin tout le tour de ce bassin (c'est à-dire le jardin entier) dans le haut, fait (constitue) des promenades en allées, entourées de portiques de verdure, ornées de roziers et d'une bande de gazon. Les deux angles à pand (sic) coupé du fond du jardin sont occupés par des niches de verdure où sont placées, en face des petits escaliers, les statues de la prudence et de la liberté ; si l'on suit des passages pratiqués derrière ces deux statues, celui de droite conduit à une belle allée couverte et celui de gauche à la chambre des Réflexions (sic) qui étant masquée par des portiques et couverte elle-même en verdure est difficile à apercevoir ».

Après s'être exclamé devant ce motif de l'art topiaire du genre rococo le plus réussi ! les visiteurs rentrèrent « dans les appartements inférieurs de la loge élevés de sept marches au-dessus du sol du jardin — formant « la chambre des visiteurs et la salle des banquets ». —

La première semble peu décorée au narrateur : « ce sont des pierres en bossages et des tables semblables avec des têtes de Bêliers ornées de branches d'oliviers et de draperies, sur la cheminée des instruments de sacrifice (sic), au dessus de la porte d'entrée : un sceptre et une houlette en sautoir avec cette légende : Hic Pares ; enfin sur le dessus de la porte du banquet, cette autre légende : Homo sum.

Quant à la « salle du banquet dont la porte s'ouvre à deux battants (elle) offre, pour le tableau du fond, un bas relief en marbre blanc qui représente l'Humanité sous la figure d'une femme voilée mais dont la tête est couronnée de rayons, qui, d'une main répand des largesses sur une femme indigente allai-

(1) La loge installée dans un immeuble loué dès 1773 (cf. 1^{re} partie page 36 des Mém. de la Fédér. des Soc. Savantes de l'Aisne, tome III (1956), se trouvait en bordure des remparts, près de la porte de Remicourt.

tant un enfant et de l'autre fait briser (sic) les fers de plusieurs prisonniers ; au-dessous de ce tableau est une gloire du plus pur métal (!) ayant au milieu la lettre G. Les deux côtés de la salle sont décorés de six tableaux également en bas relief et marbre blanc où sont représentées : la Géométrie, l'Architecture, la Perspective, la Peinture, la Sculpture et la Musique, ces trois dernières figures placées sur des stores (sic) qui se baissent pour masquer les trois fenêtres de la salle et répondre aux trois premières. — Aux deux côtés de la porte et en face du tableau de l'humanité on distingue les deux statues également en bas relief de la Concorde et de la Vérité, dont les deux noms complètent la légende adoptive (votive) placée sur une table de marbre noir au-dessus de la porte : Humanité, concordité, vérité. — Dans les deux angles du fond s'élèvent sur deux gaines (socles) décorées de fleurs, les bustes du Roy et de la Reine, de grandeur naturelle ; celui du Roy a pour inscription (devise) : Sagesse et celui de la Reine : Beauté, allégorie sublime qui cesse pour ainsi dire d'en être une (?) et qui prouve à tous les maçons qui visitent la R. L. de l'H*, l'attachement parfait qu'elle porte à ses maîtres (neuf ans avant 1789 !).*

Enfin entre chaque tableau « en bas relief » (les six précités) on aperçoit des tables de marbre noir sur lesquels sont fixés on un cordon bleu, orné de glands d'or, différents instruments maçonniques sernés de roses. — Il nous apparaît cependant, à travers cette description emphatique, — les deux bustes royaux mis à part —, que cette profusion de marbre blanc et noir et de roses ne consistait qu'en figurations peintes sur les « tableaux » et en « trompe l'œil » !

A l'étage de la loge « les appartements du haut forment le vestibule et la loge. Le vestibule... est décoré très simplement de pilastres unis de couleur grise et de guirlandes de même couleur. En face des deux fenêtres est une niche (avec) la statue du Dieu du silence (!) au milieu ; « cette divinité regarde vers la porte et tenant le doigt sur la bouche, prescrit à ceux qui arrivent de n'approcher qu'avec un silence respectueux du temple dont sa main leur indique l'entrée. L'accès de la L est défendu aux profanes par une porte d'airain (sic) à deux battans et à COULISSES rentrantes dans le mur par l'effet de deux cordons terminés par deux glands d'or qui viennent tomber d'eux mêmes auprès de la place assignée au f* surveillant du porche (qui) en jettant les yeux par une ouverture circulaire à ressort établie à l'un des battans » fait escamoter « la barrière impénétrable » si « la loge est à l'abry de toutes surprises ».*

On pénètre alors dans le sanctuaire de l'Edifice - - -, galerie à colonnes cannelées de l'ordre ionique couverte d'une voûte ornée de rosettes dans des cases « (sic). Entre les premières de chaque côté sont placés les astres rayonnants du soleil et de la lune et l'intervalle des colonnes de deux en deux est occupé par des statues de marbre blanc au nombre de seize. Cette galerie ouverte par son extrémité offre à la vue dans un lointain le

temple de Salomon élevé sur une terrasse où l'on monte par deux escaliers et sept marches — Son péristyle composé de huit colonnes d'ordre corinthien accouplées, soutien un fronton — Une coupole par escalier et une plateforme à balustrade couvrent l'édifice. A l'entrée du sanctuaire élevé de deux marches de marbre noir il y a de chaque côté une colonne isolée accouplée d'une demie-colonne ; la colonne (étant) creusée vers le sanctuaire — renferme des étoiles nombreuses dont la clarté réfléchit sur l'autel triangulaire qui occupe le milieu du sanctuaire et qui est supporté par trois marches de marbre blanc qui conduisent au trône. Au dessus est l'étoile flamboyante recouverte d'un dais et rideau de soie, bleu frangé d'or, relevés avec grâce (sic) pour laisser jaillir la vive lumière d'un réverbère à calotte qui en occupe le centre et empêche qu'il ne se forme aucune ombre sur la perspective rendant uniforme la splendeur de l'Orient. Ces sources de clarté sont ingénieusement cachées à tous les ff** répandus dans l'atelier. Le reste de la loge jusqu'à la face de la porte est divisé en portiques à colonnes en relief, accouplées - -, avec architrave, frise richement ornée et d'une corniche avec, dans chaque intervalle de ces portiques, un trophée suspendu d'attributs maçonniques du plus pur métal, laissé à découvert par un rideau bleu à franges et glands d'or également relevé.

Mais il nous faut abrégé cette description circonstanciée, de tous les autres éléments décoratifs et symboliques répandus à profusion, en retenant seulement « qu'au plafond du plus bel azur, embelli d'étoiles nombreuses », répondait « le Pavé du Temple, à la mosaïque en marbre noir et blanc, recouvert en partie d'un tapis représentant le Tableau de la loge ».

La visite se termina lorsque le « f** maître d'hôtel vint annoncer que le banquet était préparé » - (1)

*
**

Durant ces agapes fraternelles de l'été 1780, l'euphorie régnait semble-t-il à la loge l' « Humanité » mais, en dépit de ses invites et des oburgations du G** O**, la réconciliation ne suivit pas si rapidement la fête. — La politesse reçue devait être rendue par la loge Saint-Jean à la plus prochaine occasion, c'est-à-dire au banquet de la Saint-Pierre de 1781 « où devait être célébrée la réunion des deux O** ».

Un événement malencontreux ; « l'agrandissement du local » de la loge Saint-Jean, nous dit-on, avait fait différer la réunion espérée. — Heureusement, la célébration de la « fête de l'Ordre », à la Saint-Jean d'hiver, le 27 décembre suivant, vint fournir à l'Humanité (comme nous allons le voir) une nouvelle occasion de traiter cordialement les « frères », de l'autre atelier et de sceller définitivement la confraternité maçonnique à l'échelon local.

(1) Nous n'avons reproduit cette description d'une Loge maçonnique du XVIII^e siècle qu'en raison de la rareté d'un pareil document.

**

L'élégance du cadre et le luxe du décorum ne contribuaient pas peu à la renommée de l'« Humanité » saint-quentinoise ; elle était de plus en plus visitée par de nombreux officiers de carrière, exclusivement recrutés parmi la noblesse d'épée subsistante la plus authentique, depuis la réforme de 1758 (1). A titre de « visiteurs » de la loge ou désirant s'y agréger, par suite des mutations du service dans les garnisons ou simplement au gré de leur humeur itinérante, ils figurent nombreux et fréquemment sur le « *registre d'Architecture* » de l'« Humanité », relatant l'accueil cordial qui leur a été réservé. Leur nombre (2) relativement élevé ne peut étonner lorsqu'on sait quel prestigieux contingent d'adeptes fournirent les *loges régimentaires* créées dans presque chaque unité de l'armée royale après que les princes du sang et les ducs se mirent à patronner la F.M. réformée par le G** O**.

Ces personnages de considération, mondains et quelques-uns cosmopolites, comblaient ainsi le vide laissé par la décimation déjà ancienne de la plus authentique noblesse vermandoise. Nul doute sans ce vide que celle-ci serait rapidement venue grossir les rangs de la sémillante « Humanité », comme le prouve l'exemple du marquis de Caulaincourt (3) un des derniers tenants représentatifs de cette chevalerie ancienne du terroir, illustration de la province, et dont la seigneurie ancestrale venait précisément d'être érigée en marquisat.

Le comportement de ce gentilhomme, vis-à-vis de la coterie huppée des maçons gens du monde et d'affaires, est significatif des mœurs locales, à moins de 10 ans d'intervalle de la Révolution. Il est vrai que notre marquis, « *colonel du régiment de Rohan-Soubise et Vénérable de la L. de la Parfaite Union du régiment de Rohan-Soubise* » était par ailleurs membre de la loge parisienne des « *Amis Réunis* », c'est-à-dire adepte zélé, autant qu'acquis aux idées modernes puisqu'il se trouvait activement intéressé dans les spéculations manufacturières de la « *fabrique* » saint-quentinoise (4).

Sa présence à la séance du 3 décembre 1781 du bureau de la loge de l'Humanité ne peut donc nous étonner, pas plus que sa sollicitation d'avoir « *l'honneur d'être agrégé* » et de deman-

(1) Celle du Maréchal de Belle-Isle, réservant aux nobles les emplois d'officiers de l'armée. L'exclusion des roturiers fut maintenue par Choiseul. Un règlement de 1781 l'aggrava encore. (Cf. Louis Tuetey. Les officiers sous l'Ancien Régime. Plon. Paris. 1908. Chapitre V).

(2) La fugacité de leur apparition nous dispense d'en donner la liste.

(3) Gabriel Louis, né à Leschelles le 15 novembre 1740. Il fut promu Maréchal de camp en 1788 et Lieutenant général en 1792, mais démissionna peu après. Nommé Sénateur en 1805 et Comte (de l'Empire) en 1808. — Père d'Armand-Augustin-Louis, que Napoléon fit Duc de Vincennes.

(4) Sa tentative d'établir en société une fabrique de mousseline à Caulaincourt, en 1777, n'ayant pu subsister.

der l'affiliation confraternelle de sa loge régimentaire inscrite « *aux Orientés d'Eu et de Dieppe* » (1).

La proposition étant acceptée par un vote unanime, il exprime, dans son allocution de remerciement « *ses regrets de ce que les circonstances* (sa carrière militaire) *le forcent d'aller dans un autre pays* », propos très flatteurs — accueillis, nous dit le P. V. de la séance « *avec reconnaissance et les acclamations d'usage* » !

Au surplus cette adhésion survenait fort opportunément avant la fête rituelle de la Saint-Jean d'hiver (27 décembre 1781), de sorte que la présidence de cette prochaine cérémonie allait être offerte au noble le plus authentique et notable du pays, dont l'acquiescement empressé devait avoir le retentissement escompté.

Les « frères » de la loge Saint-Jean invités derechef pour rehausser l'éclat de la fête, ne pouvaient refuser sans désobliger l'aristocratique compatriote.

Jamais, depuis la scission, la députation en corps de la sœur aînée chez sa cadette n'avait été aussi importante (15 frères signèrent au bas du P. V. : presque la moitié de l'effectif présent). Si la somptuosité caractérisa les cérémonies que le marquis présida du trône du temple à lui cédé par le Vénérable en exercice (2) et si le discours d'usage fut emphatique à souhait, le banquet ne répondit pas aux délectations attendues, ce qui valut, à la séance suivante, au f.*.* servant qui tenait l'office de « traître » de se voir infliger une punition « *justement méritée* » et une réduction du prix pour « *son banquet mal servi* ». Ce fut toutefois la seule fausse note à cette mémorable réunion. Désormais les relations confraternelles comme les participations réciproques aux « tenues » respectives des deux ateliers maçonniques saint-quentinois ne subirent plus d'altération.

(à suivre).

Paul BRAZIER.

(1) Villes de garnison du Régiment de Rohan-Soubise.

(2) C'était alors, le médecin Forestier.